

Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Sous-direction de la Politique de la Ville et de l'Action Citoyenne
Service de l'Engagement Citoyen et Associatif

2023 DDCT 32 Subventions (10.000 euros) à trois associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée au 6^{ème} arrondissement.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin de soutenir l'animation territorialisée au niveau de chaque arrondissement, le Pacte parisien de proximité, voté par votre assemblée le 17 novembre 2021, a posé le principe de la création d'un fonds d'animation locale (FAL) qui a été mis en place au budget 2022. Pour 2023, le budget de la Ville de Paris a doté ce fonds, sur le budget de la DDCT, de 300.000 €, en faveur d'associations à vocation sociale et/ou concourant à l'animation locale dans un arrondissement.

Ce fonds est réparti entre les arrondissements sur la base de critères démographiques, avec une majoration pour ceux comptant des quartiers relevant de la Politique de la Ville.

Sa mise en œuvre est encadrée par les dispositions de droit commun en matière d'octroi de subventions, à savoir le respect :

- de l'intérêt public local du projet soutenu ;
- des principes de la République et des valeurs du service public parisien ;
- de l'envoi du compte-rendu d'emploi des fonds alloués ;
- du principe de transparence à l'égard des associations du territoire.

Dans ce cadre, le maire du 6^{ème} arrondissement a retenu les associations suivantes :

Associations	Actions	Montant proposé
Association d'Éducation Populaire Notre-	Renouvellement de l'équipement informatique de l'association pour optimiser sa gestion.	1.000 €

Dame des Champs Montparnasse Rencontres		
Comité des Fêtes et d'Action Sociale du 6 ^{ème} arrondissement de Paris	Organisation du repas du nouvel an pour les personnes âgées du 6 ^{ème} arrondissement et participation à la collecte de jouets pour les orphelins de la police.	6.000 €
Partage 5.6.7.	Distribution hebdomadaire de colis alimentaires pour les familles fragilisées en liaison avec les services sociaux de la Ville de Paris.	3.000 €
Total	10.000 €	

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris